



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 4 juillet 2024

2024-07-09

Validation des statuts de l'Association de Développement Economique et désignation des membres de la CC2VV au conseil d'administration de l'association

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 46 (*dont suppléés : 2*)

Nombre de délégués titulaires absents : 29 (*dont représentés : 6*)

Votants : 52

Le 04 juillet 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 28 juin 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Raymond BOBY (*Bournois*), Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Claude HUEBER (*Onans*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Marcel SALLES (*Anteuil*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; François HERMOSILLA (*Faimbe*), pouvoir à Laurent TOURTIER ; Philippe JANUEL (*Avilley*), pouvoir à Joseph CUENOT ; Virginie MERCIOL (*Marvelise*), pouvoir à Claude HUEBER ; Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Vincent BALLEZ (*Abbenans*), André BOUVERET (*Huane-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Michel GONIN (*Viethorey*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*),

SECRETAIRE DE SEANCE :

Marie-Odile BONDENET

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-07-09

Validation des statuts de l'Association de Développement Economique et désignation des membres de la CC2VV au conseil d'administration de

Le Président rappelle à l'assemblée que La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes et la Communauté de Communes du Pays de Sancey Belleherbe travaillent depuis plusieurs mois à créer une dynamique économique dans nos territoires ruraux.

Ces deux collectivités sont accompagnées par des entrepreneurs et industriels locaux.

Pour créer les conditions indispensables du développement économique en ruralité et générer une attractivité dont les territoires ont besoin, les EPCI et les forces locales ont travaillé à la naissance d'une agence de développement économique sous forme associative.

L'assemblée générale constitutive de l'association s'est tenue le 24/06/2024.

Le Président présente au conseil les statuts élaborés pour servir de fondements à cette association.

Il convient de les faire approuver par l'assemblée délibérante des deux collectivités et les membres fondateurs de chaque EPCI devront être désignés pour siéger au conseil d'administration de l'association.

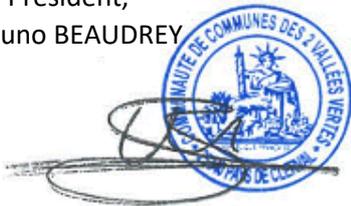
L'exposé du Président entendu et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **Approuve les statuts de l'association de développement économique, présentés en séance (*et joints à la présente délibération*)**
- **Désigne les délégués communautaires ci-dessous comme membres de la CC2VV, fondateurs de l'association :**
 - . Bruno BEAUDREY
 - . Alain ROTH

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



<p>Délibération adoptée avec :</p> <p>Voix pour : 52</p> <p>Voix contre : 0</p> <p>Abstention : 0</p>
